

L'Union des Gauches contre la Réaction se fait à...

A LILLE Se sentant perdue la Réaction pleure et grince des dents

Comme il était à prévoir, l'annonce de la formation à Lille pour le second tour de scrutin des élections municipales, d'une liste d'Union contre la réaction, liste composée de candidats radicaux, radicaux-socialistes, républicains socialistes et socialistes, se ralliant autour du drapeau de la Démocratie, a fait l'effet d'un pavé dans la mare aux grenouilles réactionnaires.

Et naturellement, la Presse du Parti de l'Argent, voyant ses espoirs réduits à néant, pleure et grince des dents. « La réunion a été secrète et aucun communiqué n'a été fait au journal « réactionnaire » auquel nous nous honorons d'appartenir », écrit tristement le royaliste Télégramme, qui en constatant l'accord réuni, se demande « si les électeurs marcheront dans la « coalition ».

Mais, oui, « Télégramme », les électeurs marcheront en bloc pour abattre la réaction. Vous le constaterez dimanche soir ! Dans le bien-pensant Nouvelliste, M. H. Langlais s'échauffe après avoir déploré « et pour cause — la fusion des gauches. Il écrit : « En matière de remède, les médecins nous disent qu'il ne faut pas forcer la dose de peur de provoquer des nausées. Or, les socialistes et les radicaux ont tellement « été un peu fort » que vraisemblablement l'opération publique vomira leur combinaison écorçante et nauséabonde ».

Ce n'est pas l'Union des Démocrates sincères, qui est, comme vous le dites « écorçante et nauséabonde » ; ce qui est cela, c'est le Parti de Réaction et d'Argent et c'est lui qui sera sûrement vomé le 10 mai par le corps électoral.

On la rage furieuse éclate, c'est dans l'Echo du Nord, où au-dessus d'une signature passe-partout, un anonyme, écrivant en style d'académie, bave un paquet de grossièretés à l'adresse des socialistes et cherche à griffer et à mordre les radicaux — les types de la haute — comme il dit, auxquels ce journal a fait vainement risette pour les attirer dans ses filets.

Rage impuissante et qui fait sourire de mépris ! L'Union contre la Réaction est faite et bien faite et rien de tout cela ne l'empêchera de marcher à la victoire certaine !

Les Radicaux veulent la victoire de l'Union contre la Réaction

Nous avons reçu la lettre suivante : « L'Echo du Nord » d'hier soir lance un appel aux radicaux, radicaux-socialistes et socialistes indépendants, en vue du scrutin de ballottage de dimanche prochain. « Permettez-nous de dire notre mot en réponse à cet appel. Nous ne nous bornons pas à l'argument du « renfort communiste prêt à marcher ». En agitant ainsi au yeux de la masse effarouchée le spectre sanglant de l'homme au couteau entre les dents, l'Echo ne fait que reprendre les arguments décadents des pires réactionnaires de 1920 et cela n'est pas une faute pour lui donner la confiance d'hommes qui se réclament de l'Union des Gauches.

Nous, radicaux-socialistes, qui, ce dimanche avons manifesté notre opinion en votant pour l'Union des Gauches, nous rappelons aux quelques 2.300 électeurs qui ont fait la même chose que nous, que depuis un an, les députés socialistes, parmi lesquels M. Delory ont soutenu de façon constante et loyale notre ministère radical-socialiste formé par Herriot, et que MM. Deslattes et consorts l'ont renversé le mois dernier.

Nous avons contracté à l'égard des socialistes une dette d'honneur. Le moment est venu de la payer dans la mesure de nos moyens.

Radicaux, radicaux-socialistes, socialistes indépendants, vous avez à choisir entre ceux qui hantent sans cesse votre oreille de mai 1924, et ceux qui sans cesse les ont soutenus.

Ne donnez pas vos voix aux réactionnaires. Elles se retourneront contre vous-mêmes lors des élections sénatoriales.

N'hésitez pas à remplir votre devoir ! Manifestez votre volonté d'union de tous les partis de gauche en votant comme nous pour la liste d'Union contre la Réaction.

Vive l'Union des Gauches ! Vive Lille libre !

UN GROUPE D'ELECTEURS RADICAUX-SOCIALISTES

a Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

UNE MAGNIFIQUE FIN DE SAISON Le Stade Jean Bouin vient d'être à cet effet, remis au stade de la semaine aux exigences de toutes les sociétés.

Le 17 Mai, c'est le Cercle Sportif Bruguais, si bien classé dans le Championnat de Belgique, qui vient de se terminer. Le 24 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le stade Jean Bouin vient d'être à cet effet, remis au stade de la semaine aux exigences de toutes les sociétés.

Le 17 Mai, c'est le Cercle Sportif Bruguais, si bien classé dans le Championnat de Belgique, qui vient de se terminer.

Le 24 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Le 10 Mai prochain ce sera le Club Français, finaliste du Championnat de Paris, qui viendra, avec nous, en donner le spectacle aux routiers de Bruxelles.

Le 21 Mai, le rival local du précédent, le Football Club Bruguais, qui bien que moins heureux, n'en est pas moins un adversaire de taille et un bon club.

Le 21 Mai, pour la clôture, c'est le Standard Club Liégeois qui a été reconquis à l'équipe qui tourna à Malines, devant lequel il dut s'incliner, battu par 2 buts à 1.

Les vols au bureau de poste d'Orsay

LA FEMME GAILLARD, L'ACCUSEE, A ETE ACQUITTEE

Versailles, 6. — En raison du nombre élevé de lettres, l'affaire des vols de billets de banque et de valeurs commises au bureau de poste d'Orsay a commencé hier devant la Cour d'Assises de Seine-et-Oise d'être renvoyée à l'audience d'aujourd'hui. Mais en ouvrant la séance, M. le Président Mouton constata, non sans surprise, que tout le monde était à sa place, sauf l'accusée. Il fallut donc suspendre l'audience quelques minutes pour permettre à la femme Gaillard, d'être extraite de la prison de l'avenue de Paris et conduite à la Cour d'Assises de Versailles.

Après ce petit incident, le président fit entrer le premier témoin. C'est Mme Désormés, mère de l'accusée qui vint affirmer l'innocence de sa fille. Elle déclara n'avoir jamais dit un mot d'argent qu'elle avait remis à sa fille et qui servait à celle-ci à acheter des bons de la Défense venant de chez le postier. Son mari, dit le témoin, en mourant, me donna de la main à la main, 16.000 francs et c'est sur cette somme que je n'avais pas placée que je donnais 9 billets de mille francs à mon enfant à l'occasion de son mariage.

Le maire d'Orsay est également entendu. Il vient donner sur la femme Gaillard et sa famille d'excellents renseignements, puis M. Métré, ancien avocat d'Orsay, déclara aux jurés qu'une condamnation prononcée contre la femme Gaillard trahirait certainement une innocente.

Après l'audition d'autres témoins à décharge, M. Falco, substitut du procureur de la République, prononce son réquisitoire et M. Manche, du barreau de Versailles, présente la défense de l'accusée.

Après une courte délibération du jury, la femme Gaillard, a été acquittée.

Après le Scrutin TOUS LES ELECTEURS DE POMEROLS, ELUS

Lyon, 6. — La commune de Pomerols (Drôme) compte 10 électeurs, tous candidats, tous élus sans concurrents conseillers municipaux autour de leur maire, M. Girard.

Après le scrutin de dimanche, les candidats élus sont : M. Girard, M. L. Girard, M. L. Girard, M. L. Girard, M. L. Girard, M. L. Girard, M. L. Girard, M. L. Girard, M. L. Girard, M. L. Girard.

58 CANDIDATS SUR 90 ELECTEURS A SAVIGNY

Beauvais, 6. — Il n'y avait dimanche, à Savigny, que 90 électeurs, mais avaient réparti leurs suffrages, sur 58 candidats. Le dépouillement a été des plus laborieux. Il a fallu mettre un rallonge au procès-verbal portant recensement des voix.

La commune compte néanmoins cinq élus. Il y a cinq ballottages. On espère que dimanche prochain les désistements réduiront le nombre de ces multiples candidatures.

ON CONTINUE DE SE BATTRE DANS LES RUES D'ORAN

Oran, 6. — Les incidents consécutifs aux résultats des élections municipales se sont continués hier nuit, au moment où les manifestants, qui étaient une bagarre entre indigènes et israélites à la ville réprimée par la gendarmerie à cheval. Au cours de la journée des femmes ont parcouru la ville, suivies d'une foule de manifestants.

Des troupes de police ont été envoyées pour réprimer ces manifestations et des coups de revolver ont été tirés. Il y a quelques blessés, dont une femme assez gravement atteinte. Des mesures d'ordre des plus sévères ont été prises. Les troupes stationnent sur tous les points de la ville.

DIMANCHE PROCHAIN VICTOIRE DU CARTEL A BORDEAUX

Bordeaux, 6. — A la suite des élections municipales de dimanche dernier qui ont donné la majorité à la liste du Cartel des gauches, la municipalité sortante a été remplacée par une liste d'opposition.

La liste du Cartel des gauches et du Bloc ouvrier et paysan restèrent donc seules en présence.

ET A TOURS

Tours, 6. — A la suite du premier tour du scrutin, les socialistes qui arrivent en tête avec 5.300 voix ont proposé de former un cartel avec les radicaux, sur les bases suivantes :

Sur 35 sièges de conseillers, les radicaux en ont pris 15 avec 2.000 voix, les socialistes en ont pris 20 avec 3.300 voix.

La Mairie de Tours paraît devoir revenir à Ferdinand Morin, député socialiste.

La liste du cartel serait opposée, à une liste de représentation proportionnelle provoquée par les droites.

Pour la réalisation du cartel des gauches UN ORDRE DU JOUR DU COMITE EXECUTIF RADICAL-SOCIALISTE

Paris, 6. — Le Bureau du Comité Exécutif Radical et Radical-Socialiste a voté l'ordre du jour suivant :

Le Bureau du Comité Exécutif du Parti Radical et Radical-Socialiste, constatant avec satisfaction les résultats du scrutin du 3 mai 1925, qui confirment ceux du 12 mai 1924, affirme la nécessité de compléter cette victoire de maintenir ou de réaliser au deuxième tour, par une application stricte de la discipline, les élections municipales de dimanche prochain.

Le Congrès du Parti et le Congrès du Parti ont été réalisés au Parlement ; compte sur le loyalisme des partis et des candidats de gauche, pour assurer par leur cohésion, le succès définitif.

EN DEUX LIGNES

Bruxelles. — L'Etat National Belge a remis chez 30.000 fr. pour anciens combattants français.

Vienn. — Le président des socialistes, qui s'adressent auprès du gouvernement.

Les multiples exploits des bandits polonais

UNE SERIE DE CAMBRIOLAGES AVOWES EN BELGIQUE

Bruxelles, 6. — Interrogée hier matin, les bandes polonaises, arrêtées à Bruxelles, ont, après quelques dénégations, avoué une série de cambriolages commis en Belgique.

Depuis le 20 février dernier, le parquet de Bruxelles a été avisé de dix-huit cambriolages. Chaque fois des vêtements, des bijoux et de l'argenterie avaient été enlevés. Les bijoux ont, sans doute, été liquidés chez les différents recoupeurs de la femme arrêtée et même temps chez les bandes.

Les Polonais ont affirmé qu'ils n'étaient en Belgique que depuis trois semaines. Mais on a des preuves qu'ils y étaient depuis plus longtemps. Le costume qu'ils portaient au moment de son arrestation a été volé depuis plus d'un mois. Des renseignements reçus de la « Libre France », il résulte qu'il a dépensé, l'an dernier, en France, plus de 300.000 francs.

Wlodek échappa une première fois à la police de Paris ; puis on le signala en Allemagne occupée. On suppose que c'est là que la bande est entrée clandestinement en Belgique.

UNE ARRESTATION A PARIS

Paris, 6. — Ce matin, un Polonais, François X. Kluk, âgé de 53 ans, a été arrêté au moment où il pénétrait, boulevard Poissonnière, dans un hôtel. On a constaté sur lui une somme de 500 francs. Kluk a été envoyé au dépôt et l'enquête s'est poursuivie.

La dette de la Russie aux porteurs français UN ACCORD OFFICIEL SERAIT IMMINENT

Paris, 6. — D'après certaines informations, les experts financiers français et russes seraient sur le point de se mettre officiellement d'accord au sujet de l'évaluation du montant de la dette de la Russie aux porteurs français.

Un document constatant cet accord serait prochainement signé par les représentants des gouvernements français et russe.

LES INTENTIONS DE M. CAILLAUX

Londres, 6. — Un ami personnel de M. Caillaux a donné au correspondant de l'Evening Standard, à Paris, des précisions sur les intentions du Ministre des Finances français.

M. Caillaux a déclaré notamment que M. Caillaux était également l'un des questions pressenties à l'Etat du Trésor, budget de cette année, budget de 1925, et qu'il a la ferme espoir d'équilibrer les comptes de l'Etat.

Les propositions sont acceptées. Il reconnaît qu'elles ont été un grand sacrifice de la part du peuple français.

M. Caillaux est d'avis que la situation ne comporte pas de danger immédiat, et il est convaincu que les porteurs de bons du Trésor ne se retireront pas à la renouveau.

Le Ministre des Finances compte s'occuper de la réduction de la dette flottante, des que les autres questions auront été réglées. Les projets qui lui ont été attribués à ce sujet sont absolument fantaisistes.

DERNIERE HEURE

La lutte contre la guerre doit se poursuivre à Genève UN EXPOSE TRES APPLAUDI DE PAUL BONCOUR

Genève, 6. — Au début de la séance de cet après-midi, Paul Boncour, délégué de la France, pris la parole devant la conférence internationale pour le contrôle du commerce des armes et des munitions de guerre.

Paul Boncour en parlant d'accord avec son gouvernement, a relié le problème du commerce des armes à celui de la sécurité générale et à obtenir un vrai succès.

Pour la première fois, dans la discussion engagée au sein de la conférence, celle-ci a été en applaudissements et l'on a recueilli un grand nombre de propositions pour la représentation de la France devant l'assemblée de Genève, en septembre prochain.

Quarante-trois nations étaient représentées à la conférence.

Le projet de loi qui se pose devant nous déclare notamment notre délégué est ni plus ni moins celui de la sécurité de la lutte contre la guerre, qui est la raison même d'existence de la S.D.N.

Il ne s'agit pas d'un commencement, mais de la solution définitive de ce problème. Pour le moment nous voulons rendre les Etats eux-mêmes responsables des fournitures d'armes et de munitions, à d'autres états. Une formule est à trouver.

Paul Boncour arriva à sa conclusion : La réduction des armements n'est pas, dit-il, une simple opération de l'esprit ; depuis la guerre, nous en poursuivons la réalisation ; nous en avons pris des décisions prises à Genève qui n'ont tenu à ce jour.

A un certain moment on s'orienta vers les pactes continus Paul Boncour, qui fit en même temps une discrète allusion au projet de protocole par lequel l'Angleterre, et ses alliés n'étaient pas en mesure de faire face à la situation.

Il fut applaudi et félicité par tous les délégués présents à la conférence.

keuse placidité de son frère, eh bien ! c'est moi qui parlerai !

Toi ?

J'irai demain à l'audience.

Et que diras-tu ?

— Que tu étais chez une femme au moment où le crime a été commis.

— Je l'ai dit, on ne m'a pas cru.

— Que tu ne veux pas le dire le nom de cette femme, mais que tu l'as dit à ma mère.

— Et après ?

— Qu'il faut que tu le dises : qu'on doit l'obliger à le dire.

Maxime regarda sa sœur.

Et qui mobilisera ?

— Qui aura le pouvoir de me faire parler quand la douleur que je te cause, que j'ai causée à ma mère, ne m'a pas fait sortir du silence que je te suis imposé ?

Sache, ma pauvre sœur, que si je ne parle pas, c'est que je ne puis parler — mais je le supporte de voir ma mère mourante, de te voir sanglotante et désespérée et que cela ne m'arrache pas à mon mutisme ?

Le sentiment lui clôt la bouche et plus puissant, plus impérieux que la pitié qui étreint mon cœur devant vos tortures.

Et je subirais cent fois la mort plutôt que de perdre une femme qui a eu foi en moi.

La mort ne serait-elle pas moins cruelle que la nécessité où je suis de résister à tes prières et à tes larmes ?

— Alors, tu seras condamné à...

— Je serai condamné dit Maxime.

— Ne le suis-je pas déjà pour elle, par son cœur ?



— O mon Dieu ! Condamné à la prison, Maxime ! — A la prison ! fit Me Silas à un bagne ! — Au bagne ! — Certainement. — Il peut être condamné à dix ans de travaux forcés. — O mon Dieu ! répéta la malheureuse jeune fille, plus morte que vive. — Comprenez-vous maintenant, insista l'avocat, l'importance qu'il y a à ce qu'il parle ?

S'il ne veut pas révéler publiquement le nom de cette femme, il faut qu'il vous le dise à vous, comme il l'a dit sans doute à sa mère.

saît, à cette heure terrible, presque insupportable. Son agitation impressionna cruellement la pauvre Cécile, qui murmura : — Dites-moi ce qu'il faut faire, dit-elle. Je suis prête à tout pour sauver mon malheureux frère. — Venez avec moi, dit Me Silas. Je vais tâcher de vous faire entrer en sa prison. — Ils partirent tous les deux, laissant la mère paralysée à la garde de la femme qui aidait Cécile à la soigner.

Dans la fièvre qu'ils prirent, pour éviter la curiosité des passants, Me Silas expliqua à Cécile ce qu'elle devait faire.

Grâce aux influences qu'il possédait à la Conciergerie, Me Silas put faire pénétrer Cécile dans la prison de son frère, pour lequel il n'était plus, au moins sévère, maintenant qu'il n'était plus au secret.

— Et ma pauvre mère ? — Toujours dans le même état. Les yeux seuls vivent en elle. Mais on dirait que ces yeux expriment ce que se passe, car, en ce moment, ils ont un éclat tout particulier.

ceux qui te connaissais n'en doute. Mais il y a ceux qui ne te connaissais pas, et ce sont les plus nombreux. — Ce sont ceux-là qu'il faut gagner. C'est dans leur esprit qu'il faut faire la lumière.

— Tu l'as dit à ma mère son nom ? — Oui.

liberté ; c'est qu'elle redoute plus les reproches de son mari que les souffrances que je subis.

— Tu l'as dit à ma mère son nom ? — Oui.

— Tu l'as dit à ma mère son nom ? — Oui.

— Tu l'as dit à ma mère son nom ? — Oui.